



Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants
Case postale 222 – 1807 Blonay
Tél. 021 926 82 43 – info@rebsl.ch – www.rebsl.ch

Rapport de gestion 2012



Contenu

1	Mot du président.....	3
2	Caractéristiques de l'exercice 2012.....	4
3	Le REBSL en chiffres.....	4
4	Le REBSL en faits	5
4.1	Administration du réseau.....	5
4.2	Relation entre les structures et l'administration du réseau.....	5
4.3	Relation entre les structures et la direction de la Fondation	5
5	Le développement des structures	6
5.1	Préscolaire	6
5.2	Parascolaire.....	6
5.3	Accueil familial de jour	6
6	Principaux axes d'activité en 2012	6
6.1	La Villa et Grand Pré	6
6.2	Pain d'Epice	7
6.3	CSE Kibé	7
6.4	Nouvelle coordinatrice	7
6.5	Rapport Amalthée.....	7
6.6	Politique tarifaire.....	7
7	Aspects financiers.....	7
8	Répartition des participations	8
9	Audit Amalthée	9
10	Perspectives 2013	9
10.1	Au niveau organisationnel	9
10.2	Au niveau opérationnel	10
11	Conclusion.....	11
12	Annexe.....	12

1 Mot du président

La Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants a bouclé en 2012 son 3^{ème} exercice. Cette opération se solde par un résultat extrêmement proche des budgets et sur de nombreux points de manière plus positive que ne le prévoyaient ces derniers.

C'est la preuve que le personnel administratif de la Fondation (direction et secrétariat) comme le personnel de terrain au sein des structures a fait un travail remarquable afin de contenir les charges.

Avec près de 8'000 factures envoyées et plus de 800 enfants accueillis dans 7 structures différentes, c'est plus de 70 personnes qui mettent leurs compétences à disposition de l'accueil des enfants sur les communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz.

Malgré l'augmentation des prestations générales offertes par la Fondation en 2012, l'accueil préscolaire dont le taux de couverture est le plus bas du canton, reste une préoccupation constante de la Fondation qui s'efforce de travailler en collaboration avec les communes pour offrir plus de places dans ce type d'accueil.

Même si les mentalités évoluent, les avis restent toujours tranchés sur les charges que représente l'accueil de la petite enfance pour la collectivité. Pourtant les citoyens de nos 2 communes se sont prononcés très clairement sur ce sujet : ils ont soutenu par 71,49% des voix pour Blonay et 73,82% pour St-Légier l'article constitutionnel 63a sur l'accueil extrascolaire (moyenne cantonale 70,81%) en septembre 2009 et respectivement par 72,39% et 70,65% l'arrêté fédéral sur la politique familiale (canton 70,84%) en mars 2013.

Ces chiffres nous montrent bien la tendance et les attentes de nos habitants, même si les débats concernant l'accueil sont très souvent extrémistes. Mon message dans le rapport 2011 présentait un comparatif très parlant des coûts de l'accueil des enfants avec celui qui concerne les 3^{ème} et 4^{ème} âges. Cela pour souligner que nous devons faire face à un changement de société : s'il est devenu « normal » que nos personnes âgées soient hébergées en fin de vie, nous devons nous habituer à promouvoir et à mettre à disposition des structures d'accueil et des programmes d'activités pour nos enfants.

Les autorités qui nous ont précédés ont montré une tendance et ont mis en place une stratégie qui passait par la création d'une Fondation pour gérer et coordonner l'accueil des enfants. Tout cela s'est fait de manière lente et réfléchi. Récemment un audit de notre Fondation a été effectué sur demande des municipalités ; il a pu démontrer que notre réseau proposait des structures pédagogiques d'une excellente qualité et que nos coûts étaient contenus dans une moyenne comparable à ceux des réseaux similaires, ce que certains mettaient en doute. Bien que des améliorations au niveau de l'organisation et de la gouvernance de notre Fondation soient nécessaires, notre jeune institution se porte bien et accomplit sa mission avec ténacité.

Je ne peux terminer ce message sans remercier tout particulièrement les collaboratrices et les collaborateurs de la Fondation de leur engagement, les membres du Conseil de Fondation de leur participation, ainsi que nos partenaires - les parents, les communes et l'entreprise Nestlé - de leur confiance à notre égard. La Fondation manifeste également sa reconnaissance aux services communaux qui participent au soutien des structures et à leur fonctionnement.

Nous abordons les années futures avec une confiance renouvelée dans la capacité de la Fondation à trouver sa place réelle au sein de nos deux communes avec la ferme volonté de proposer des places d'accueil en suffisance pour nos enfants.

Bernard Degex

2 Caractéristiques de l'exercice 2012

L'exercice 2012 constitue le troisième exercice de la Fondation.

Il se caractérise par:

- un investissement et un engagement marqué du personnel dans les différents processus d'évolution inhérents au développement du fonctionnement d'une Fondation encore jeune,
- l'augmentation du nombre des places d'accueil,
- la réalisation d'un audit visant à répondre aux inquiétudes des municipalités concernant le coût de la place d'accueil au sein du réseau et en particulier celle du préscolaire.

Le comité de direction poursuit depuis sa création son activité de stratégie opérationnelle, en étant porteur des valeurs de la Fondation : respect, communication et qualité.

Engagé dans la consolidation des structures de gestion de la Fondation, dans la réflexion concernant son développement et dans la collaboration à la réalisation de l'audit, le comité de direction s'est réuni vingt fois.

Les objectifs atteints au terme de l'exercice 2012 :

- ouverture d'une structure préscolaire provisoire de 14-17 places dite La Villa située à Blonay,
- suivi du projet de réfection du bâtiment de Mon Foyer à Blonay en attente,
- ouverture d'une unité d'accueil parascolaire de 48 places, dite UAPE du Grand Pré, située à Blonay,
- évolution du projet de construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir le centre de vie infantine de Pain d'Épice, avec 44 places d'accueil,
- intégration de toutes les structures faisant partie du réseau REBSL dans le progiciel pour les travaux administratifs CSE Kibé.

3 Le REBSL en chiffres

La Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants gère le réseau REBSL ainsi que la plupart des structures qui en font partie.

REBSL à fin mars 2013 ce sont 354 places au sein de 7 structures qui accueillent 856 enfants.

- Pain d'Épice : 22 places/59 enfants (accueil préscolaire à temps d'ouverture élargie).
- La Villa : 17 places/33 enfants (accueil préscolaire à temps d'ouverture élargie).

- La P'tite Ecole : 20 places/60 enfants (accueil préscolaire à temps d'ouverture restreint).
- Accueil Familial de Jour : 22 places/52 enfants (accueil préscolaire et parascolaire).
- La Fourchette Rouge : 72 places le matin et à midi, 36 places l'après midi/174 enfants (accueil parascolaire).
- Grand Pré : 36 places à midi et l'après-midi/86 enfants (accueil parascolaire).
- La Maison Picson : 153 places le matin et à midi/392 enfants (accueil parascolaire).

REBSL c'est aussi, dans le canton, le réseau qui détient le plus bas taux de couverture des besoins en matière de places d'accueil de jour des enfants.

4 Le REBSL en faits

4.1 Administration du réseau

En janvier 2012 deux options stratégiques ont été concrétisées, toutes visant la recherche de l'efficacité et de la qualité du service aux familles utilisatrices du réseau.

Il s'agit de :

- l'engagement d'une secrétaire pour le bureau de la Fondation,
- le regroupement de toutes les actions comptables (facturation, créanciers, débiteurs, etc.) à la bourse de Blonay (en 2011 les tâches comptables et les ressources humaines étaient réparties entre la bourse de Blonay et celle de St Léger).

Au niveau opérationnel, cela a permis, tout au long de l'année 2012, de mettre en place une organisation de travail plus performante et d'introduire le progiciel CSEKibé pour toute la facturation et la gestion des débiteurs.

4.2 Relation entre les structures et l'administration du réseau

Une collaboration étroite a été nécessaire pour garantir le bon aboutissement de tous les processus administratifs inhérents à la gestion du réseau. Des rencontres ont été organisées dans le courant de l'année pour définir la répartition des tâches entre comptabilité, responsables de structures et secrétariat de la Fondation.

4.3 Relation entre les structures et la direction de la Fondation

Les contacts entre les responsables des structures et la direction de la Fondation ont été plus fréquents. En effet chaque type d'accueil est amené à évoluer pour s'adapter au plus près aux besoins de la population et pour répondre aux normes fixées par les autorités.

Tout changement implique un travail de réflexion, afin de préserver les valeurs de la Fondation, de respecter les budgets et de garantir la qualité du sens pédagogique de l'action sur le terrain.

D'autre part un certain nombre de responsabilités et de tâches administratives ont été centralisées au niveau du bureau de la Fondation.

5 Le développement des structures

5.1 Préscolaire

Les dates d'aboutissement des projets (extension Pain d'Épice et ouverture du centre de vie enfantine Mon Foyer), visant à la création de nouvelles places, ne peuvent être aujourd'hui déterminées. La Fondation a anticipé cet écueil en ouvrant début septembre 2012 la structure La Villa. Celle-ci dépend d'un bail limité dans le temps et nous espérons que les développements prévus nous permettront de réaliser en douceur la transition entre la fermeture de La Villa et l'ouverture de Mon Foyer.

La P'tite Ecole joue son rôle dans l'accueil d'urgence pour enfants dont les parents sont momentanément empêchés.

5.2 Parascolaire

L'UAPE Grand Pré a ouvert ses portes à la rentrée 2012. Prévu pour 48 places, celles-ci ont été limitées à 36 pendant ses deux premières années de fonctionnement, à la demande des municipalités.

5.3 Accueil familial de jour

La structure de coordination de l'accueil familial de jour, dont la responsabilité est assumée depuis le mois de novembre 2012 par Madame Florence Ruiz, emploie 15 accueillant-e-s au 31 décembre 2012 (10 à fin 2011).

6 Principaux axes d'activité en 2012

6.1 La Villa et Grand Pré

Mise en place des deux structures d'accueil La Villa et Grand Pré, avec :

- mise au concours des postes,
- création des cahiers des charges,
- engagement du personnel,
- élaboration des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter,
- élaboration des dossiers de demandes de subvention aux divers organes compétents,
- achat du matériel et du mobilier nécessaire au fonctionnement des structures,
- élaboration des concepts pédagogiques propres aux spécificités de chaque structure.

6.2 Pain d'Épice

Participation à l'élaboration du projet de construction du bâtiment visant à accueillir le centre de vie enfantine Pain d'Épice (44 places).

6.3 CSE Kibé

Mise en place du progiciel CSE Kibé, qui a nécessité la réalisation des activités suivantes :

- participation aux formations,
- adaptation du logiciel aux spécificités de notre réseau,
- intégration de toutes les données (parents, enfants, structures, etc.) permettant au progiciel de fournir les prestations attendues,
- tests des choix effectués.

6.4 Nouvelle coordinatrice

Intégration de la nouvelle coordinatrice pour l'accueil familial de jour, ce qui a nécessité :

- l'organisation d'une rencontre avec les accueillantes, avec le double objectif de présenter la nouvelle coordinatrice, ainsi que de présenter les changements les concernant, liés à la mise en place du nouveau progiciel,
- le suivi de son intégration.

6.5 Rapport Amalthée

Participation aux diverses étapes de consultation pour la réalisation de l'audit Amalthée.

6.6 Politique tarifaire

Suivi de la politique tarifaire par :

- l'observation de l'évolution du taux de participation des parents,
- l'évaluation de la pertinence d'une adaptation des grilles tarifaires,
- la participation aux séances d'informations et de formation concernant le RDU.

7 Aspects financiers

La comptabilité générale de la Fondation a été effectuée par Madame Perrenou de la bourse de Blonay. L'organe de révision a été la fiduciaire Jean-Christophe Gross SA à Vevey.

Les comptes 2012 de la Fondation se sont clôturés globalement avec un total de charges légèrement inférieur à celui prévu au budget 2012.

L'accueil familial de jour représente une charge plus élevée que prévue, car le nombre d'accueillantes est passé de 10 à 15 entre 2011 et 2012, ce qui était inattendu, tant le recrutement est difficile. La proportion de la participation des parents reste stable.

La structure La Villa dispose d'une capacité d'accueil inférieure à celle qui était prévue pour Mon Foyer et de ce fait, sa charge d'exploitation est inférieure à celle budgétisée pour Mon Foyer.

L'UAPE Grand Pré a également un coût de fonctionnement inférieur à celui qui avait été budgétisé, car nous avons adapté le personnel au fur et à mesure de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis.

Par ailleurs, au niveau des entrées, nous avons obtenu une subvention de la FAJE plus élevée que la seule contribution socle, grâce au versement d'une aide au démarrage pour nos deux nouvelles structures : La Villa et le Grand Pré.

La FAJE a également attribué une aide complémentaire à la pierre, qui a été reversée intégralement à la municipalité de Blonay.

Les comptes de la Fondation auraient pu être clôturés avec un total de charges plus bas si nous n'avions pas eu :

- le coût de l'audit (8'256.- francs en 2012, le solde 9'293.- francs apparaîtra dans les comptes 2013),
- l'augmentation du poste prestations de tiers, correspondant à la décision prise au dernier moment par les deux municipalités, de facturer leurs prestations de service (60'000.- francs).

8 Répartition des participations

Répartition moyenne des coûts totaux

	2011	2012
Parents	40,15%	39,19%
FAJE	8,39%	11,36%
<i>Partenaires</i>	<i>51,46%</i>	<i>49,45%</i>
<i>dont Blonay</i>	<i>27,38%</i>	<i>23,88%</i>
<i>avec St-Légier</i>	<i>21,43%</i>	<i>19,61%</i>
<i>et Nestlé</i>	<i>2,62%</i>	<i>6,29%</i>

Répartition des déficits entre partenaires après participation des parents et du canton

	2011	2012
Blonay	53,23% // 621'681	54,5% // 730'974.-
St-Légier	41,66% // 486'707	40,4% // 552'178.-
Nestlé	5,09% // 59'459	5,1% // 76'203.-

La participation de la FAJE a été plus élevée en 2012 qu'en 2011, en raison de la subvention dite aide au démarrage qui nous a été octroyée pour l'ouverture de deux nouvelles structures. Cette subvention n'est distribuée qu'une seule fois, par contre en 2013 nous recevrons une aide de l'OFAS, qui permettra de soulager les communes.

La baisse de la participation des parents est liée à l'introduction du rabais fratrie. Une révision des grilles tarifaires permettra de retrouver en 2013 le même taux de participation parentale qu'en 2011.

9 Audit Amalthée

La décision de réaliser un audit organisationnel de la Fondation est née de la conviction des municipalités, que l'accueil de jour en crèche garderie, au sein du réseau REBSL, était d'un coût trop élevé.

Le rapport d'audit présente des chiffres qui pour certains sont erronés, toutefois, en dehors de ces erreurs, il apparaît clairement que le coût à la journée de l'accueil en structure à temps d'ouverture élargie, est certes plus élevé que celui que nous pouvons trouver dans certaines régions du canton, mais n'est pas plus cher que celui qui existe dans le réseau le plus proche du nôtre.

Par ailleurs, le mandataire valorise dans son rapport le travail de terrain, en préconisant d'accorder de l'importance à la stabilité du personnel, à son niveau de formation et à son organisation permettant le travail en petits groupes.

Le rapport constate la présence d'une bonne organisation opérationnelle de la Fondation. Il relève que les moyens mis à sa disposition ne sont pas toujours suffisants.

Les propositions d'amélioration de l'auditeur sont intéressantes, aussi bien celles se situant au niveau de la réflexion sur la gouvernance de la Fondation ou sur l'instauration de procédures d'informations sur les budgets que celle concernant les comptes ou la validation des plans de développement.

Il appartient au conseil de Fondation de se déterminer sur la suite qui doit être donnée aux résultats de l'audit.

10 Perspectives 2013

10.1 Au niveau organisationnel

L'intégration dans la Fondation de structures qui étaient auparavant gérées par les communes, a stimulé une réflexion au niveau des charges administratives qui en découlent. Pratiquement, cette intégration correspond à un allègement du travail pour les administrations communales et implique la mise à disposition de la Fondation des ressources nécessaires à la poursuite d'une gestion saine et indépendante de son administration et de ses ressources humaines.

L'objectif pour 2013, est de consolider une cellule administrative capable de répondre aux nouvelles exigences, au niveau du secrétariat, de la comptabilité, de la manipulation des outils informatiques et des ressources humaines.

L'engagement d'un-e comptable et l'autonomie dans la gestion du progiciel CSEKibé va permettre une centralisation au niveau du bureau de la Fondation d'une partie des tâches administratives auparavant traitées directement dans les structures.

Le véritable objectif de ce renforcement de la structure est :

- d'offrir aux parents un seul premier interlocuteur en mesure de répondre à leurs questions, de les informer ou de les réorienter adéquatement,
- de traiter leur dossier administratif et de gérer leur inscription sur une liste d'attente du réseau,
- d'assurer un suivi financier qui permette en tout temps d'informer les partenaires économiques et de préparer des budgets prévisionnels pointus.

Cette évolution de la Fondation ne remet pas en cause la prestation offerte par la bourse de Blonay tout au long de l'année 2012 et qui nous a été précieuse. La Fondation a pu bénéficier des compétences d'un service doté d'une grande expérience. Une comptabilité avec un système de *reporting* nous a permis de suivre au plus près les dépenses et de rester ainsi dans le budget fixé.

10.2 Au niveau opérationnel

- Appliquer les recommandations du rapport d'audit qui seront retenues par le conseil de fondation.
- Mettre en place des réunions régulières entre responsables des structures, afin de travailler sur la cohérence des prestations au sein du réseau et leur adaptation à l'évolution des besoins ainsi qu'à leur environnement.
- Participer aux projets de développement des infrastructures devant abriter des lieux d'accueil pré et para scolaire : bâtiment scolaire de Clos Béguin, construction du centre de vie infantine Pain d'Épice 44 places, rénovation de l'immeuble Mon Foyer prévu pour accueillir le centre de vie infantine de Blonay 22 places et le jardin d'enfant P'tite Ecole.
- Adapter les grilles tarifaires au RDU.

11 Conclusion

La loi prévoit que les communes et les entreprises jouent un rôle déterminant dans le développement de l'offre des réseaux.

Les besoins de la population existent. Ils sont parfois jugés par certains comme non prioritaires ou comme caprices d'une population favorisée. Il n'en reste pas moins que la loi les considère comme une réalité qui a du sens pour le développement de notre société. Egalité des chances, rôle des femmes dans le monde économique, conciliation vie privée-vie professionnelle, autant d'aspects qui constituent des critères de développement socio-économique et qui passent inévitablement par l'existence de places d'accueil de jour en nombre suffisant.

D'aucuns argumentent que la contribution financière cantonale est largement insuffisante et que le canton reporte une trop grande part du coût de l'accueil de jour sur les budgets communaux. Ce débat a tout son sens. Mais faut-il, pour le mener, freiner le développement des places d'accueil ? N'y a-t-il pas la possibilité pour les communes de se faire entendre par le canton sans pour autant prendre les familles en otage ?

Deux certitudes sont incontournables :

- l'accueil de jour de l'enfance est une nécessité pour le fonctionnement de notre société et de notre économie,
- l'accueil de jour de l'enfance a un coût, aujourd'hui comme hier.

La question n'est plus de savoir si nous avons les moyens d'investir dans cet avenir, mais bien de savoir si nous sommes prêts à lui donner la priorité qui lui convient.

Le Temps a récemment exhumé de ses archives un article paru à la fin du 19^{ème} siècle. Au-delà de son vocabulaire quelque peu dépassé, il nous rappelle que le développement de places d'accueil de jour ne peut se faire sans argent et donc sans constituer une dépense pour nos budgets communaux.

« A mesure que Lausanne s'étend et que sa population augmente, la crèche voit le nombre de ses petits protégés s'accroître... Alors il faut pour les abriter, les soigner, les nourrir, les amuser, de la place, des aliments, du personnel, c'est-à-dire de l'argent. »

Directrice de la Fondation

Catherine Pomès

12 Annexe

Comptes consolidés

Exercice 2012

REBSL REEL 2012		Comptes 2011	Comptes 2012	Budget 2012	Budget 2013
		3011	Traitement du personnel	1'409'901	1'800'370
3030	Cotisations AVS/AI/APG/AC	77'409	156'294	143'231	187'337
3040	Caisse de Pension et de Prévoyance	84'564	183'757	157'531	195'337
3050	Assurances Accidents et Maladie	6'264	19'095	37'699	32'895
3060	Remboursement de frais	-	676	2'760	1'960
3061	Frais pour usage de véhicule privé	734	552	700	1'050
3091	Frais Formation Prof. du Personnel	13'067	7'625	31'300	46'700
30	Frais de Personnel	1'591'939	2'168'370	2'188'769	2'636'719
3101	Imprimés et Fournitures de Bureau	7'610	9'652	10'050	10'300
3102	Livres, Journaux, Doc, Frais d'annonces	3'777	3'587	17'725	10'200
3111	Achat de Mobilier, Machines, Eq. Bureau	40'076	7'701	14'700	22'021
3114	Achat de Matériel et Outillage	3'102	4'062	6'350	5'200
3114.1	Achat de Matériel de Cuisine	-	3'240	5'500	6'156
3116	Achat de Matériel Pédagogique	6'461	8'767	9'500	24'200
3121	Achat et Consommation d'eau	1'165	726	2'950	3'100
3123	Achat et Consommation d'Electricité	19'390	10'661	16'400	14'900
3124	Frais de chauffage	-	6'298	8'500	9'500
3130	Frais de repas livrés	379'389	391'904	446'000	443'000
3131	Achat de produits Alimentaires	19'916	32'987	2'000	43'492
3132	Achat de matériel de Lingerie et Soins	3'922	6'449	5'500	8'300
3133	Achat de produits et fourn. de Nettoyage	4'061	4'853	9'450	5'400
3133.1	Produits de nettoyage expl-cuisisne	-	403	2'000	2'034
3141	Entretien du Bâtiment	10'918	4'009	22'200	8'500
3141.1	Entretien bâtiment exploitation-cuisine	-	-	1'350	-
3153	Entretien mobilier et équipement	-	57	3'800	3'600
3154	Entretien Machines, Matériel d'Expl.	3'334	687	3'900	1'300
3154.1	Entretien machines et mat d'expl cuisine	-	824	350	200
3161	Loyers	137'150	197'600	208'800	264'720
3170	Frais Réceptions et Manifestations	2'581	3'573	10'250	11'750
3171	Animations	-	1'142	10'500	-
3181	Frais de port et CCP	4'456	7'817	-	1'000
3182	Frais Téléphones	7'164	7'463	9'700	8'800
3185	Honoraires & Frais Expertises	22'173	89'562	3'450	37'818
3186	Primes d'Assurances, Choses, RC	1'647	2'767	4'150	5'588
3189	Prestations de services diverses	-	43'548	33'000	98'000
3190	Frais divers	-	-	-	200
3191	Taxes Diverses	-	1'951	1'850	1'900
3199	Frais divers et arrondis s/paiement	359	2'020	2'800	1'000
3210	Intérêts et frais bancaires	1'367	1'508	-	-
3300	Amortissements	-	14'004	-	-
	Charges d'exploitation	680'016	869'818	872'725	1'052'179
	TOTAL DES CHARGES	2'271'955	3'038'188	3'061'494	3'688'898
4190	Remboursement de Tiers	160	9'358	-	4'500
4221	Intérêts actifs	-	95	-	-
4500	Frais de rappel	-	601	-	-
4390	Recettes diverses	921	4	-	-
4809	Prélèvement dans fonds de réserve	-	-	-	20'200
	Recettes diverses	1'081	10'058	-	24'700
4330	Recettes prestation globale	912'409	1'188'073	1'213'505	1'607'950
43	Produit des ventes	912'409	1'188'073	1'213'505	1'607'950
4510	Subvention FAJE	190'618	344'461	354'740	436'100
4515	Aide au démarrage	-	136'240	-	-
	RESULTAT AVT PARTICIP.	-1'167'848	-1'359'356	-1'493'249	-1'620'148
4520	Participation Commune Blonay	621'682	730'974	731'000	826'422
4520.1	Participation Commune St-Légier	486'707	552'178	600'500	631'426
4650	Participation Entreprises	59'459	76'203	192'584	162'300
	RESULTAT	-0	-0	30'835	-

Participations				
	Comptes 2011	Comptes 2012	Budget 2012	Budget 2013
Parents	40.18%	39.23%	39.64%	43.88%
FAJE (y.c. aide au démarrage)	8.39%	15.87%	11.59%	11.90%
Blonay	27.38%	24.14%	23.88%	22.55%
Saint-Légier-La Chiésaz	21.43%	18.23%	19.61%	17.23%
Entreprise	2.62%	2.52%	6.29%	4.43%